

**Annexe 11 : liste des techniciens agréés en région Centre pour l'élaboration du bilan annuel sur les pratiques phytosanitaires pour l'année 2011.**

Département	Nom et Prénom	Fonction et structure
Cher	HOCHEDÉL Olivier	Conseiller agronomique / Travail du sol à la FDGEDA
	MOULIN Vincent	Conseiller agro-environnemental FDGEDA
Eure-et-Loir	BERTHET Mélanie	Technicien qualité de l'eau à la CA 28
	BOUGEL Frédérique	Technicien Conseiller à l'entreprise à la CA 28
	CHESNEAU Lucie	Technicien qualité de l'eau à la CA 28
	COUPEZ David	Technicien Conseiller technico-éco prod végétale à la CA 28
	DEGAS Julien	Technicien Conseiller technico-éco prod végétale à la CA 28
	JOUZEL Camille	Technicien qualité de l'eau à la CA 28
	PETIT Isabelle	Technicien Conseiller technico-éco prod végétale à la CA 28
	SALLE Sébastien	Technicien qualité de l'eau à la CA 28
	SAVINA Jocelyn	Technicien Conseiller technico-éco prod végétale à la CA 28
Indre	BRUNET Jérôme	Conseiller spécialisé Agronomie & Product Végétales à la CA 36
	CHABENAT Aurélien	Conseiller spécialisé Agronomie & Product Végétales à la CA 36
	HOUIVET Guillaume	Conseiller spécialisé Agronomie & Product Végétales à la CA 36
	NICOLET Jean-Pierre	Conseiller spécialisé Agronomie & Product Végétales à la CA 36
Indre-et-Loire	BALAVOINE Jean-François	Chargé de projet pôle Végétal à la CA 37 GDA
	BODIN Christel	Chargée d'études Conseillère pôle Végétal à la CA 37
	CHEVALIER Bruno	Chargé de mission pôle Végétal à la CA 37
	GUILLO Corinne	Chargée de projet pôle Territoires de la CA 37
	PAINEAU Franck	Conseiller chargé de projet pôle Végétale de la CA 37 GDA
Loir-et-Cher	BAECHLER Franck	Conseiller agricole Grandes cultures à la CA 41 GDA
	CADOUX Frédéric	Conseiller agricole Grandes cultures à la CA 41 GDA
	DESCOUREAUX Dominique	Conseiller Chef pôle Grandes cultures à la CA 41GDA
	GOUSSAULT Christian	Conseiller agricole Grandes cultures à la CA 41
	HALLOIN Isabelle	Conseillère chargée de projet Environnement à la CA 41
	TERRIER Patrice	Conseiller agricole Grandes cultures à la CA 41 GDA
	VANNIER Elise	Conseillère agricole Grandes cultures à la CA 41
Loiret	FRANCOIS Nathalie	Animatrice agricole du Contrat Global du Loing en Gâtinais

Un bilan annuel de la stratégie de protection des cultures (engagement unitaire PHYTO\_01) doit être réalisé par un technicien agréé pour le compte des exploitants agricoles ayant souscrit une mesure de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires dans le cadre des mesures agro environnementales territorialisées.

Le nombre de bilans annuels à réaliser avec un technicien agréé est au minimum de deux et au maximum de dix sur la période des cinq années de contractualisation des mesures agro environnementales. Il sera défini au regard des caractéristiques de chaque territoire et des autres engagements unitaires avec lesquels cet engagement est combiné.